

ment de la possibilité que le Canada vende de la potasse à la Chine. Le ministre nous dirait-il s'il s'est entretenu de la chose avec le premier ministre de la Saskatchewan, M. Thatcher, et si des négociations sont actuellement en cours avec la Chine?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, on a mentionné la chose lors de la récente réunion des deux gouvernements, et je me renseigne sur l'affaire. Il ne s'agit pas seulement de savoir si on a besoin de potasse, mais veut-on en acheter et peut-on la payer?

* * *

LA JEUNESSE

L'ANNONCE DU PROGRAMME

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question au ministre d'État chargé de la citoyenneté mais, en son absence, je vais l'adresser au premier ministre. Étant donné que d'après les estimations les plus récentes du gouvernement 1,350,000 étudiants cherchent de l'emploi pour l'été et qu'au moins une université, l'Université du Manitoba, signale que seulement 15 p. 100 ont des emplois assurés alors que l'an dernier, à cette époque, 40 p. 100 étaient assurés d'un emploi, quand le gouvernement entend-il annoncer le détail de son programme destiné à la jeunesse?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Bientôt, monsieur l'Orateur.

M. Peddle: Le premier ministre voudrait-il accélérer la décision car, à cause de ce retard, une conférence nationale sur les problèmes de la jeunesse, qui devait avoir lieu à la fin du mois, a dû être reportée à la mi-mars.

* * *

LA CITOYENNETÉ

L'ENGAGEMENT D'ALEXIA ALEXANDROVITCH BANDY— LES EXIGENCES DE LA SÉCURITÉ

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, voilà deux jours que j'essaie de poser cette question au secrétaire d'État ou au ministre sans portefeuille chargé d'Information Canada, mais comme ils sont tous deux absents aujourd'hui, j'aimerais la poser au premier ministre. Il sait sans doute que la direction de la citoyenneté du secrétariat d'État a engagé M. Alex Bandy. Le premier ministre a-t-il demandé au solliciteur général ou à la GRC de faire enquête sur ce monsieur et, dans l'affirmative, a-t-il satisfait aux exigences de la sécurité?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je l'ignore, monsieur l'Orateur. Je regrette que le député n'ait pu attirer votre attention. Il aura peut-être plus de succès avec la télévision lorsqu'il aura quitté cette enceinte.

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA CRÉATION D'UN COMITÉ DE RÉVISION

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Comme dans le compte rendu officiel du 14 décembre 1970, le premier ministre a dit qu'à la suite du rapport de la Commission royale d'enquête sur la sécurité, on avait, tel que recommandé, établi une politique au sujet du comité de révision des questions relatives à la sécurité, mais sans l'appliquer. Le premier ministre peut-il nous dire quand on annoncera cette politique et quand nous pourrions débattre le rapport?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'avoue que je n'ai pas entendu toute la question. Il semble y avoir assez de bruit de l'autre côté de la Chambre. Je crois que la question portait sur une déclaration concernant le comité de révision des questions relatives à la sécurité. La question est activement à l'étude et j'espère que nous pourrions faire une déclaration avant trop longtemps.

* * *

LE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

LE QUESTIONNAIRE À REMPLIR PAR LES EMPLOYÉS

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? Le ministre sait-il que le Conseil des ports nationaux à Vancouver oblige ses employés à remplir une formule du gouvernement fédéral comportant des questions qui, à mon avis, vont à l'encontre de la loi sur le casier judiciaire? On demande, par exemple, si l'employé a déjà été trouvé coupable d'une infraction ou congédié, s'il a jamais visité un pays communiste depuis 26 ans, et quel est son surnom. Le ministre pourrait-il examiner cette situation?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir prévenu de cette question et de m'avoir fourni un exemplaire du questionnaire. J'ai demandé une explication au Conseil des ports nationaux. Je me suis également renseigné pour voir si les questions posées étaient permises ou si elles ne pourraient pas être modifiées. Je donnerai une réponse dès que j'aurai reçu celle du Conseil des ports nationaux.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE PROJET DE VENTE DE LA McCLELLAND AND STEWART À UNE MAISON ÉTRANGÈRE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre de la Consommation et des Corporations, qui a une responsabilité spéciale